

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Pyrénées
135 allée de Brienne
31000 Toulouse
05 32 97 55 42
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



COMMUNE DE LAUZERTE

5 rue de la Mairie
82110 Lauzerte
05 63 94 66 54
animations@lauzerte.fr

► Partenaires et labels



FONDATION

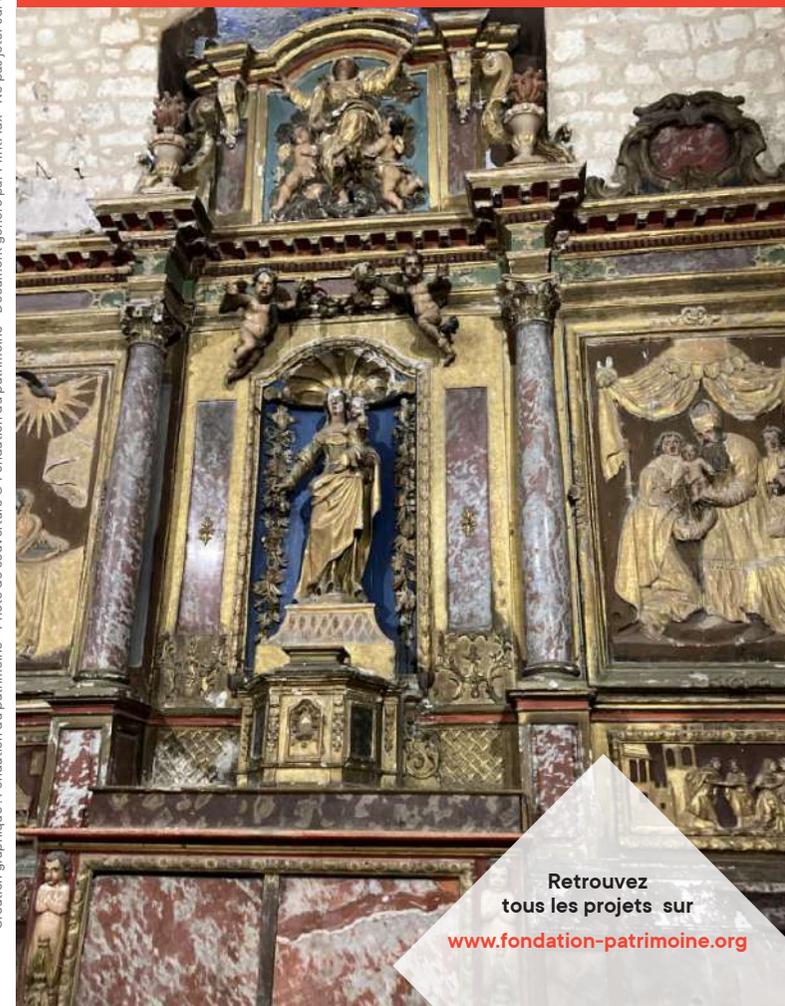
DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration du

Retable de la Vierge LAUZERTE (82110)

en l'église Saint-Barthélemy



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Redonnez toute la splendeur à un patrimoine baroque !

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église Saint Barthélemy a été construite dès la fin du XIIe siècle. Lors des guerres de Religion, au XVIe siècle, elle subit de gros dégâts. Elle est donc reconstruite et agrandie au XVIIe siècle. C'est à ce moment-là que le retable baroque prend place dans la chapelle de la Vierge, anciennement le choeur de l'église primitive.

Le retable est l'œuvre du sculpteur montalbanais Jean Dussaut, réalisé entre 1645 et 1651. Il est ensuite peint et doré par deux peintres auvergnats en 1651.

Classé au titre des Monuments Historiques en 1958, en bois doré et marbre, il mesure 7,21 mètres de haut pour 7,81 mètres de large.

◆ ◆ LE PROJET DE RESTAURATION

Le retable est aujourd'hui très endommagé. La chute d'un médaillon en marbre du registre supérieur, ainsi qu'une attaque importante de xylophages sur les socles soutenant les quatre grandes colonnes de marbre, ont nécessité le déploiement d'un périmètre de sécurité empêchant les visiteurs de s'approcher.

Son état continue de se dégrader ; il devient urgent de le restaurer sous peine de le voir tomber. En plus des

éléments manquants, l'ensemble de la couche picturale, dont la polychromie et les dorures, est également dégradé.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Située sur la place des Cornières, lieu emblématique de la cité médiévale, l'église est très fréquentée et ouverte tous les jours au public.

La restauration du retable sera l'occasion de communiquer sur le métier de restauration des objets d'art. La commune de Lauzerte, labellisée Ville et Métiers d'Art, souhaite organiser une conférence et sensibiliser le public scolaire. De plus, le retable sera valorisé lors des visites guidées organisées régulièrement tout au long de l'année.

La rénovation de ce retable, c'est contribuer à la qualité patrimoniale de Lauzerte et du département du Tarn-et-Garonne, mais aussi à la valorisation d'une commune attractive, culturellement et patrimoniale riche..

Montant des travaux	201 078 € HT
Objectif de collecte	40 215 € HT
Début des travaux	Avril 2024



Crédit photos © Fondation du patrimoine

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Retable de la Vierge LAUZERTE (82110)

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/92269

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Pyrénées, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
Retable de la Vierge LAUZERTE (82110)**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre